

En écho au texte sur l'école ...

Effectivement quand j'ai lu l'article des DNA, j'ai "sourit" en lisant le passage sur les "réformes visiblement difficiles à vivre", les "habitudes" ; comme toujours le refus ou l'opposition sont analysés en termes de résistance au changement d'anciens d'un autre temps rétifs à la modernité...

Ce qui continue de m'interroger, c'est que le refus dénoncé, comme souvent, permet à ceux qui l'incriminent de masquer le leur, leur refus d'origine, principal, mais jamais assumé, plutôt singé en termes péjoratifs (manque de professionnalisme, de distance, méthodes d'un autre temps...) Or ce refus premier est bien celui de la relation (ici aux élèves, sur le terrain professionnel ensuite aux personnes que l'on accompagne). Ce refus-là est clairement organisé mais jamais dit comme tel, au contraire, il est défini en termes de progrès. C'est ce qui complique à mon sens la lutte, c'est qu'on perd un temps conséquent à se justifier face aux accusations de passéisme, au lieu d'analyser d'emblée l'origine de l'objet. Mais finalement c'est toujours la dimension relationnelle qui est attaquée et/ou qui succombe, quelle que soit la forme que cela prend.

Le mépris, fréquent aussi, est l'un des moyens souvent déployés.

(je le constate tous les jours dans le cadre de mon activité syndicale : nous voyons arriver des salariés abîmés, qui mettent beaucoup de temps à sortir des ornières dans lesquelles les ont plongés ces pratiques managériales visant à les faire passer pour des salariés incompetents/inadaptés/agressifs/contestataires/... qualificatifs auxquels ils finissent par croire, justement parce qu'ils peinent à définir l'objet de ces critiques, et continuent de penser que l'on peut parler de manière honnête et constructive quel que soit l'interlocuteur)

Par exemple, devoir de protection, de solidarité, émancipation, autonomie, singularité, engagement dans la parole... sont bien des bases de travail et des principes incontournables que ceux en face nous reprochent comme ceux d'une novlangue (c'est toujours leur seule langue) passée de mode. Ce ne serait que des mots, du vent, de l'idéalisme bas de gamme. C'est en cela que leur novlangue est destructrice aussi : faire passer ce qui nous anime et dont on connaît les effets revitalisants pour du toc, du vieux, de l'erreur d'appréciation dans un monde qui évolue ; en bref, nous resterions bêtement arrimés à une novlangue dépassée qui permet à la leur d'être définie et perçue comme un discours évolué, objectif, rationnel, factuel et incontournable (un peu comme quand on nous parle de la loi du marché : ça ne se discute pas).

L'élaboration de la pratique, par exemple, induit et nécessite de fait un espace. Là encore, à peu près partout, c'est de cet espace (pour la réflexion, le temps, le retour sur la pratique, et finalement l'espace pour justement se rappeler et pratiquer tous les jours ces notions de devoir de protection, de solidarité, émancipation, autonomie, singularité, engagement dans la parole...) qu'on prétend nous priver, à l'école comme ailleurs. Et organiser l'absence d'espace, c'est organiser l'assimilation, même par défaut, même malgré soi, de cette novlangue, et l'adaptation à ces nouvelles "pratiques" qui n'en sont plus, par nécessité, finalement (ou pour ne pas se retrouver totalement isolé, en lutte constante, pris dans des contradictions incessantes qui peuvent nous laisser exsangues).

Donc les nouveaux architectes, ou fossoyeurs, des formations du social et de l'éducatif, ne l'ignorent bien entendu pas du tout, au contraire. Et pour faire face, nous n'avons d'autre choix, sur le terrain, que de maintenir ou recréer cet espace aux multiples dimensions permettant l'élaboration sans cesse

renouvelée de la pratique ; condition indispensable à la formation d'abord, mais à la durée de vie dans la profession ensuite aussi. L'engagement dans la parole est cette non-négociable condition de base à une élaboration de la pratique qui permette de garder en vie le mouvement nécessaire vers l'autre que nous accompagnons.

Ecrit par une éducatrice spécialisée, le 12 mars 2021